

Chemial Smell Spray 150 ml. Aerosol

11037-02-06

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Format : Règlement (UE) n° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

1.1 Identification du produit : Aérosol.

Nom commercial : Chemical Smell Spray 150 ml. Aerosol

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industriel.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : FireWare BV
De Stek 5
1771 SP Wieringerwerf Netherlands
Tel. : +31(0)88-2526000
Fax : +31(0)88-2526090
info@fireware.nl

1.4 Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : +31(0)88-2526000 (8.00 - 17.00 5/d)
Nationaal Vergifingen Informatie Centrum (NIVC)
Tel. : +31(0)30/2748888 (24h / 7d)

SECTION 2 Identification des dangers

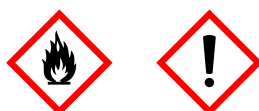
2.1 Classification de la substance ou du mélange

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

- **Dangers pour la santé** : Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CLP : Eye Irrit. 2) - H319
- **Dangers physiques** : Aérosols inflammables - Catégorie 1 - Danger - (CLP : Flam. Aerosol 1) - H222

2.2 Éléments d'étiquetage

• **Pictogramme(s) de danger**



• **Mention d'avertissement** : Danger

• **Mention de danger** : H222 - H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater. sous l'effet de la chaleur.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

• **Pictogrammes (Mentions de mise en garde)**



Généraux : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention :
P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues ou des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.
P211 - Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

FireWare BV

De Stek 5 1771 SP Wieringerwerf Netherlands
Tel. : +31(0)88-2526000
Fax : +31(0)88-2526090
info@fireware.nl

En cas d'urgence : +31(0)88-2526000 (8.00 - 17.00 5/d)

Chemial Smell Spray 150 ml. Aerosol

11037-02-06

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

	P251 - Ne pas perforer, ni brûler, même après usage. P260 - Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
Intervention	: P305B - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin.
Stockage	: P410+412 - Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Considérations relatives à l'élimination	: P501 - Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
2.3 Autres dangers	
Autres dangers	: Resultaten van PBT- en zPzB- beoordeling PBT : Niet bruikbaar PBZ : Niet bruikbaar Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation

Composants : Mélanges des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	Numéro d'enregistrement	Classification
n-Butane	: 10 - 15 %	106-97-8	203-448-7	601-004-00-0	01-2119474691-32	F+; R12 Flam. Gas 1;H220 Liquefied gas;H280
Propane	: 10 - 15	74-98-6	200-827-9	601-003-00-5	601-003-00-5	F+; R12 Flam. Gas 1;H220 Liquefied gas;H280
Isobutane	: 1 - 5 %	75-28-5	200-857-2	601-004-00-0	01-2119485395-27	F+; R12 Flam. Gas 1;H220 Liquefied gas;H280
Diméthylsulfure	: 1 - 5	75-18-3	200-846-2	-----	01-2119487127-32-XXXX	F; R11 Xn; R22 Flam. Sol. 1;H228 Acute Tox. 4 (Oral);H302
Ethanol	: 60 100 %	64-17-5	200-578-6	603-002-00-5	2119457610-43	F; R11 Xi; R36 Flam. Liq. 2;H225 Eye Irrit. 2;H319
2-Propanol	: 5 - 10 %	67-63-0	200-661-7	603-117-00-0	01-2119457558-25	F; R11 R67 Xi; R36 Flam. Liq. 2;H225 Eye Irrit. 2;H319 STOT SE3; H336

SECTION 4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Informations générales : Les symptômes ne commencent souvent à se manifester qu'au bout de plusieurs heures.
Consulter un médecin si une indisposition se développe.

FireWare BV

De Stek 5 1771 SP Wieringerwerf Netherlands

Tel. : +31(0)88-2526000

Fax : +31(0)88-2526090

info@fireware.nl

En cas d'urgence : +31(0)88-2526000 (8.00 - 17.00 5/d)

Chemial Smell Spray 150 ml. Aerosol

11037-02-06

SECTION 4 Premiers secours (suite)

- **Inhalation** : Faire respirer de l'air frais.
En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Laisser la victime au chaud et au repos.
- **Contact avec la peau** : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter un médecin si la douleur, les clignotements, le larmolement ou la rougeur persistent.
- **Ingestion** : Faire boire de l'eau si la victime si elle est parfaitement consciente/lucide.
Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- **Agents d'extinction appropriés** : Poudre.
Brouillard d'eau.
Dioxyde de carbone.
Mousse résistant à l'alcool.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Risques spécifiques** : Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses.
Produit une fumée noire dense lors de la combustion, obscurcissant la vue.

5.3 Conseils aux pompiers

- Classe d'inflammabilité** : Ce produit est inflammable.
- Equipements de protection spéciaux pour pompiers** : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales** : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions générales** : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- Précautions pour les personnes** : Eliminer les sources d'inflammation.
Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.
Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
Tenir le public éloigné de la zone dangereuse.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Chemial Smell Spray 150 ml. Aerosol

11037-02-06

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Isoler les petits conteneurs présentant une fuite. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats.

Précautions spéciales : Assurer une ventilation d'air appropriée.

6.4 éférence à d'autres sections

Voir rubriques 7,8 et 13.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise. Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Stocker conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationale. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver à l'écart de : acides forts, bases.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Protection individuelle : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. Eviter toute exposition inutile.

- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

- **Protection de la peau** : Aucun(es) dans des conditions normales.

- **Protection des yeux** : Une protection oculaire ne s'impose que s'il y a un risque d'éclaboussures ou de projections de liquide.

- **Protection des mains** : Aucun(es) dans des conditions normales.

Hygiène industrielle : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Chemial Smell Spray 150 ml. Aerosol

11037-02-06

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

2 Contrôles de l'exposition

Limites d'exposition professionnelle : Ethanol : TGG 8 uur (nl) (mg/m³) : 1000
 Ethanol : MAK - Allemagne [ppm] : 500
 Ethanol : MAK - Allemagne [mg/m³] : 960
 Ethanol : VME - France [ppm] : 1000
 Ethanol : VME - France [mg/m³] : 1900
 Ethanol : VLE - France [ppm] : 5000
 Ethanol : VLE - France [mg/m³] : 9500
 Ethanol : LTEL - UK [ppm] : 1000
 Ethanol : LTEL - UK [mg/m³] : 1920
 Ethanol : TLV© -TWA [ppm] : 1000
 Ethanol : MAK (AU) Tagesmittelwert (ml/m³) : 1000
 Ethanol : MAK (AU) Tagesmittelwert (mg/m³) : 1900
 Ethanol : MAK (AU) Kurzzeitwerte (mg/m³) : 3800
 Ethanol : MAK (AU) Kurzzeitwerte (ml/m³) : 2000
 Propane : TLV© -TWA [ppm] : 2500
 Propane : MAK - Allemagne [mg/m³] : 1000
 Propane : MAK - Allemagne [ppm] : 1800
 Propane : TGG 8 uur (nl) (mg/m³) : 1000
 n-Butane : TGG 8 uur (nl) (mg/m³) : 500
 n-Butane : MAK - Allemagne [ppm] : 1000
 n-Butane : MAK - Allemagne [mg/m³] : 2400
 n-Butane : VME - France [ppm] : 800
 n-Butane : VME - France [mg/m³] : 1900
 n-Butane : STEL - UK [mg/m³] : 750
 n-Butane : LTEL - UK [ppm] : 1810
 n-Butane : LTEL - UK [ppm] : 600
 n-Butane : LTEL - UK [mg/m³] : 1450
 n-Butane : TLV© -TWA [ppm] : 800
 2-Propanol : TGG 8 uur (nl) (mg/m³) : 200
 2-Propanol : MAK - Allemagne [ppm] : 200
 2-Propanol : MAK - Allemagne [mg/m³] : 500
 2-Propanol : VLE - France [ppm] : 40
 2-Propanol : VLE - France [mg/m³] : 980
 2-Propanol : STEL - UK [mg/m³] : 500
 2-Propanol : LTEL - UK [ppm] : 1250
 2-Propanol : LTEL - UK [ppm] : 400
 2-Propanol : LTEL - UK [mg/m³] : 999
 2-Propanol : TLV© -STEL [ppm] : 500
 2-Propanol : TLV© -TWA [ppm] : 400
 2-Propanol : MAK (AU) Tagesmittelwert (ml/m³) : 200
 2-Propanol : MAK (AU) Tagesmittelwert (mg/m³) : 500
 2-Propanol : MAK (AU) Kurzzeitwerte (mg/m³) : 2000
 2-Propanol : MAK (AU) Kurzzeitwerte (ml/m³) : 800
 Isobutane : TLV© -TWA [ppm] : 800
 Isobutane : MAK - Allemagne [mg/m³] : 2400
 Isobutane : MAK - Allemagne [ppm] : 1000
 Isobutane : MAK (AU) Tagesmittelwert (ml/m³) : 800
 Isobutane : MAK (AU) Kurzzeitwerte (mg/m³) : 3800
 Isobutane : MAK (AU) Tagesmittelwert (mg/m³) : 1900
 Isobutane : MAK (AU) Kurzzeitwerte (ml/m³) : 1600

FireWare BV

De Stek 5 1771 SP Wieringerwerf Netherlands

Tel. : +31(0)88-2526000

Fax : +31(0)88-2526090

info@fireware.nl

En cas d'urgence : +31(0)88-2526000 (8.00 - 17.00 5/d)

Chemial Smell Spray 150 ml. Aerosol

11037-02-06

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Aspect : Aérosol.
Couleur : Incolore.
Odeur : Caractéristique.

Seuil olfactif

Non établi.

pH : Non établi.

Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion [°C] : Non établi.

Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Point d'ébullition initial [°C] : Non établi.

Point d'éclair [°C] : <0°C.(32°F) Non applicable, s'agissant d'un aérosol .

Point de décomposition [°C] :
Non établi.

Température d'auto-inflammabilité

Décomposition thermique [°C] : Non établi.

Taux d'évaporation

Vitesse d'évaporation (éther=1) : Non applicable.

Inflammabilité

Domaine d'inflammabilité [%vol dans l'air] : Non établi.

Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité : Non établi.

Pression de vapeur [20 °C] : 4200 hPa

Densité de vapeur : Non établi.

Densité relative, gaz (air=1) :
Non établi.

Densité relative, liquide (eau=1) : 0,697 gr/cm3

Solubilité dans l'eau : Complète.

Coefficient de partage : n-octanol / eau

Coefficient de partage : n-octanol / eau Non établi.

Température de décomposition

Viscosité : Non établi.

Propriétés explosives

Propriétés explosives :
Le produit n'est pas explosif, toutefois, des mélanges explosifs vapeur=air peuvent se former.

Chemial Smell Spray 150 ml. Aerosol

11037-02-06

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

Propriétés comburantes

Propriétés comburantes : Non établi.

9.2 Autres informations

Autres données : VOC 100,00 %
EU-VOC 697 gr/ltr.
EU-VOC 100,00 %
Pas áutres informations importantes diponibles.

Extrait sec [%] : 0 %

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

10.2 Stabilité chimique

Stabilité thermique : Stable dans les conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucun(es) dans des conditions normales.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucune donnée disponible.

10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux: Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Evaluation de la sécurité pour la santé humaine

Toxicité aiguë : 106-97-8 Butane
LC50 /4h 658 mg/m3(rat)
Ethanol
Oral LD50 10470 mg/kg(Rat)
Dermique LD50 15800 mg/kg(Rat)
Inhalatoire LC50 20 mg/l(Rat)
67-63-0 propane -2-ol
Oral LD50 4700-5500 mg/kg (rat)
Dermique LC50/ 4 h 46-73 mg/m3(rat)
Dimethyl sulfide
Dimethylsulfide
Oral LD50 3300 mg/kg(Rat)
Dermal LD50 > 5000 mg/kg(Rabit)
Inhalative LC50 4h / 102 mg/l(Rat)

Chemial Smell Spray 150 ml. Aerosol

11037-02-06

SECTION 11 Informations toxicologiques (suite)

- **Inhalation** : L'inhalation de fumées ou de vapeurs peut irriter les voies respiratoires.
- **Cutanée** :
Peut provoquer une irritation modérée.
- **Oculaire** : Irritant pour les yeux.
- **Ingestion** : Peut provoquer une irritation de l'estomac.
- Sensibilisation** : Le produit ne provoque pas une sensibilisation cutanée.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

- Informations toxicologiques** :
- Ethanol
 - LC50/48h >100mg/l *Leuciscus idus*
 - EC50/48h 12,34 mg/l *Daphnia magna*
 - EC50/48h 100 mg/l *Selenastrum*
 - 67-63-0 Propane-2-ol
 - EC50/48h 2285-13299 mg/l (*daphnia magna*)
 - LC50/96h 9640-10400mg/l (fish)
 - Dimethyl sulfide
 - EC50/48h 29 mg/l (*daphnia magna*)
 - LC50/96h 213mg/l (fish, *oncorhynchus mykiss*)
 - EC50/72h -> 113,7 (*Pseudokichneriella subcapitata*)

12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit est biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6 Autres effets néfastes

Information relative aux effets écologiques : Aucune donnée disponible.

Précautions pour l'environnement : Aucune donnée disponible.
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

Méthode d'élimination

Chemial Smell Spray 150 ml. Aerosol

11037-02-06

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination (suite)

N° de déchet industriel : 15 01 04 - Emballages métalliques
Emballages métalliques

Précautions spéciales : Ne pas rejeter dans les égouts.
Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

No ONU ADR,IMDG,IATA : 1950

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

: ADR 1950 AEROSOLS
IMDG AEROSOLS
IATA AEROSOLS,flammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

• Etiquetage ADR, IMDG, IATA



Transport terrestre :

- **ADR Class** : 2 5F Gaz
- **ADR Label** 2.1
- **Etiquette**
- **Tunnel Restriction** : D

Transport par mer :

- **Class** : 2.1
- **Label** 2.1
- **N° de fiche de sécurité** : F-D , S-U

Transport aérien :

- **IATA - Classe ou division** : 2.1
- **Etiquette IATA** : 2.1

14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA

Néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Marine polluant: Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention : Gaz
Indice Kemler : -
No EMS : F-D,S-U

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

Chemial Smell Spray 150 ml. Aerosol

11037-02-06

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

Indications complémentaires de transport :

ADR

Quantités limitées (LQ) 1L

Quantités exceptées (EQ)

Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée.

Catégorie de transport 2

Code de restriction en tunnels D

IMDG

Limited Quantities (LQ) 1L

Excepted quantities (EQ) Code: E0

Not permitted as Excepted Quantity

"Règlement type" de l'ONU: UN1950, AÉROSOLS, 2.1

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non établi.

SECTION 16 Autres informations

Informations GHS (Commentaires internes)

H220 - Gaz extrêmement inflammable.

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables.

H228 - Matière solide inflammable.

H280 - Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Effets narcotiques - Catégorie 3 - Attention - (CLP : STOT SE 3) - H336

Liste des phrases R pertinentes (chap. 3): R11 : Facilement inflammable.

Extrêmement inflammable.

R22 : Nocif en cas d'ingestion.

R36 : Irritant pour les yeux.

R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Autres données

: ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road).

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer (Regulations Concerning the International Transport of Dangerous Goods by Rail).

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods.

IATA: International Air Transport Association.

ICAO: International Civil Aviation Organization.

Chemial Smell Spray 150 ml. Aerosol**11037-02-06****SECTION 16 Autres informations (suite)**

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO).

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals.

LC50: Lethal concentration, 50 percent.

LD50: Lethal dose, 50 percent.

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals.

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society).

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document